

**Compte-rendu
de la réunion du Comité consultatif des citoyens relatif à Northvolt
tenue au Centre communautaire intégré de McMasterville
situé au 255, boulevard Constable, McMasterville
le mardi 11 juin 2024 à 18 h**

Sont présents :

M. Christian Thériault, résident et membre
Mme Joëlle Bérubé Dufour, résidente et membre
M. Maurice Dupont, résident et membre
Mme Isabelle Plante, résidente et membre
M. Richard Vinet, résident et membre
M. Stéphane Beauregard, résident et membre
Mme Marie Beauregard, résidente et membre
M. Sébastien Gagnon, directeur général
Mme Marie-Pierre Tremblay, directrice des Services de l'urbanisme et du développement durable
Mme Virginie Beauchemin, directrice des Services des communications
Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière
M. Martin Dulac, maire

Sont absents :

Mme Andréanne Brousseau, résidente et membre
Mme Élise Lecompte, résidente et membre
M. Daniel Bustamante, résident et membre
M. Badr Assouli, résident et membre
Mme Guylaine Beauchesne, résidente et membre
M. Robert Pelletier, conseiller
M. Frédéric Lavoie, conseiller

1. Ouverture de la réunion

1.1. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du compte-rendu de la rencontre tenue le 19 février 2024
- 1.3 Suivi des rencontres du Comité de liaison
- 1.3 Mise à jour sur le projet en cours

- 2. Impacts liés à la construction**
 - 2.1 Tour de table des citoyens
 - 2.2 Accès au chantier
 - 2.3 Gestion des travaux
- 3. Sécurité du chantier**
 - 3.1 Bilan des mesures de sécurité en place
- 4. Maintien de la qualité de vie**
 - 4.1 Circulation des véhicules lourds
 - 4.2 Approvisionnement en électricité
 - 4.3 Étude d'impact sur la santé
- 5. Formation**
- 6. Questions et commentaires**
 - 6.1 Varia
- 7. Clôture de la réunion**
 - 7.1 Remerciements aux participants

1.2. Approbation du compte-rendu de la rencontre tenue le 19 février 2024

Un retour sur le compte-rendu de la rencontre tenue le 19 février 2024 est effectué par le maire.

Les membres du comité sont informés que l'accès temporaire au site Northvolt n'est pas encore prêt. L'ingénieur en chef du bureau de projet travaille activement sur les plans et devis. Plusieurs modifications sont requises pour la création dudit accès, ce qui retarde légèrement l'avancement de celui-ci.

Les véhicules lourds doivent donc circuler sur la route 223 afin d'accéder au site. Il est mentionné que le volume de véhicules lourds est maintenant moins important, mais qu'à compter du début des travaux le volume sera plus important.

Les membres du comité sont informés qu'un projet de loi privé viendra fixer les taux de taxes relatifs à l'entreprise.

Des démarches sont en cours pour la modification du schéma d'aménagement de la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Une assemblée publique s'est tenue le 6 juin 2024 à cet effet. Lorsque la modification du schéma d'aménagement sera adoptée, McMasterville pourra procéder à la modification du zonage pour le territoire.

Les membres posent des questions sur la possibilité d'établir un lien de transport entre la MRC de la Vallée-du-Richelieu et la MRC de Marguerite d'Youville, ainsi que sur l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Ils s'interrogent également sur l'objectif d'un projet de loi d'intérêt privé relatif aux taxes municipales. Des préoccupations sont exprimées au sujet de l'état de la chaussée du chemin Richelieu.

Les membres du comité reconnaissent avoir reçu et lu le compte-rendu de la rencontre tenue le 19 février 2024 et ils s'en déclarent satisfaits.

1.3. Suivi des rencontres du Comité de liaison

Les membres sont informés que deux (2) rencontres du Comité de liaison avec la communauté de Northvolt ont été tenues jusqu'à présent. Ces dernières portaient principalement sur le fonctionnement dudit comité.

Celui-ci est composé de gens provenant de tous les milieux.

La prochaine rencontre du Comité de liaison avec la communauté se tiendra le 12 juin prochain. Les membres du comité sont avisés que des personnes représentant le ministère de la Santé et des Services sociaux seront présentes ainsi qu'une personne représentant la Fondation Rivière.

1.4. Mise à jour sur le projet en cours

Les membres du comité sont informés que l'entreprise a reçu un certificat d'autorisation de la part du ministère pour la construction d'un premier bâtiment sur le territoire de Saint-Basile-le-Grand. La construction sur le territoire de McMasterville n'est pas encore permise en raison du zonage. Certains éléments relatifs aux opérations de construction suscitent des inquiétudes pour certains membres. Il est alors expliqué qu'une nouvelle technologie sera utilisée afin de réduire toute forme de nuisance.

2. Impacts liés à la construction

2.1. Tour de table des citoyens

- Est-ce que la ville procédera à la plantation d'arbres pour remplacer ceux qui ont été abattus le long de la route 116, à proximité de la voie ferrée?

Les membres sont informés que les arbres abattus dans l'emprise du CN et du MTMD seront remplacés suite au démantèlement de l'accès temporaire dans quelques années. Toutefois, la Ville procède chaque année à la plantation de plusieurs arbres sur son territoire.

- La bande de terrain (zone tampon) appartient à Akzo Nobel. La Ville entrera en communication avec les propriétaires afin de prendre connaissance de leurs intentions relativement à ce terrain.

- Le plan actuel de mesures d'urgence de la Ville inclut le centre de la petite enfance ainsi que la résidence pour personnes âgées qui sont situés à 0,5 km de l'emplacement projeté de l'usine.

Le service de sécurité incendie a déjà été interpellé afin de revoir ledit plan et ainsi procéder à une évaluation de tous les risques.

Lors d'une rencontre ultérieure, le plan de mesures d'urgence de la Ville sera présenté aux membres du comité.

- Il est prématuré d'évaluer le nombre exact de logements que pourrait contenir un projet domiciliaire à être réalisé sur une partie du stationnement incitatif d'Exo. Toutefois, un projet intégré multifamilial comportant plusieurs bâtiments de 4 à 6 étages et répondant aux normes d'intégration règlementaires pourrait être possible.

2.2. Accès au chantier

L'accès au chantier a été abordé lors du retour sur le compte-rendu de la rencontre tenue le 19 février 2024 au point 1.2.

Des interrogations sont soulevées quant à la configuration de l'accès temporaire.

Les membres sont informés que celle-ci sera constituée de double voie dans chacune des directions.

2.3. Gestion des travaux

La gestion des travaux a été abordée lors de la mise à jour sur le projet en cours au point 1.4.

3. Sécurité du chantier

3.1. Bilan des mesures de sécurité en place

Ce sujet a été abordé lors du tour de table des citoyens. On réitère les mesures mises en place par rapport au volume de circulation tels que l'installation de photo-radar, demande de présence policière et installation de toile sur les camions.

4. Maintien de la qualité de vie

4.1. Circulation des véhicules lourds

La circulation des véhicules lourds a été abordée lors du retour sur le compte-rendu de la rencontre tenue le 19 février 2024 au point 1.2.

4.2. Approvisionnement en électricité

Northvolt aura un « poste électrique » spécifique pour leur besoin.

Un membre s'interroge si cette station électrique peut augmenter la fiabilité du réseau à McMasterville. Cette question devra être adressée à Hydro-Québec afin que nous puissions répondre à ce sujet lors d'une prochaine rencontre.

4.3. Étude d'impact sur la santé

Les membres du comité sont informés que le ministère de la Santé et des Services sociaux a offert d'accompagner la Ville dans le cadre de l'implantation de l'entreprise pour que celle-ci s'effectue de façon à minimiser les impacts d'une telle implantation industrielle.

Le Ministère pourrait proposer de revoir un plan d'urbanisme qui suggèrera certaines mesures de santé en lien avec le développement résidentiel (ajout de parcs, fontaines à boire, sentiers pédestres, etc.).

5. Formation

6. Varia

6.1. Varia

Les membres du comité sont informés de l'échéancier projeté pour la modification règlementaire afin de créer une zone industrielle.

Les initiatives mises en place envers la population par Northvolt sont abordées. Il est mentionné que plusieurs activités seront organisées ultérieurement.

Le rejet des eaux dans la rivière Richelieu par l'entreprise suscite des questions auprès des membres du comité. Ces derniers sont informés que le Ministère est au fait des possibles ruissèlements, mais que Northvolt doit s'assurer de mettre toutes les mesures en place afin d'empêcher que ceci se produise.

7. Clôture de la réunion

7.1. Remerciements aux participants

Monsieur Dulac remercie les membres du comité.